

Sainte-Marie-aux-Mines, le 17 novembre

Point presse

Sainte-Marie-aux-Mines :

**Mur de soutènement reconstruit et
réouverture de la RD459**

Contact presse :

Anne Pradines - 06.75.55.23.61 - anne.pradines@alsace.eu

La réouverture totale de la RD459 au pied du col de Sainte-Marie-aux-Mines, ce vendredi 17 novembre, marque la fin de la reconstruction du mur de soutènement démarrée mi-juillet. La Collectivité européenne d'Alsace, chargée de cette opération de mise en sécurité, a multiplié les efforts pour diminuer la gêne occasionnée auprès des usagers de l'axe routier.

A l'échelle alsacienne, les équipes de la Collectivité européenne d'Alsace surveillent l'état de 2 552 ponts et 1 122 murs recensés parmi lequel le mur de soutènement à proximité de Sainte-Marie-aux-Mines.

Ce dernier souffrait depuis quelques années d'affaissements répétitifs et grandissants, notamment sous l'effet de l'érosion du lit du Robinot, cours d'eau situé en contrebas de la route. L'ouvrage était initialement composé de maçonnerie en pierres sèches en soutien de la RD459 sur une longueur de 100 mètres et une hauteur variant de 2 à 5 mètres.

La structure du mur, y compris ses fondations, indiquaient des signes de détérioration significatifs. Des fissures commençaient à se propager sur la chaussée.



Affaissement et fissures sur la chaussée.



Effondrement d'une partie de la maçonnerie.



Erosion du lit du cours d'eau, et en conséquence, une altération de la fondation du mur.

Après études, la seule solution technique consistait à reconstruire le mur dans son ensemble avec un socle en béton armé sur des enrochements. Le mur a été couvert d'une longrine permettant de supporter les glissières de sécurité. Au préalable, il a fallu creuser sur une profondeur de 7 mètres afin de garantir la stabilité du futur ouvrage dont la durée de vie est à présent estimée à 100 ans. Les accotements de la route ont également été repris.



Les pelles ont creusé jusqu'à 7 mètres de profondeur.



Enrochement du mur.

La Collectivité européenne d'Alsace a pris en charge l'intégralité des dépenses du chantier à hauteur de 780 000 €.

Un impact certain en terme de trafic routier

Dès le démarrage des travaux le 10 juillet, la RD459 a été barrée dans les 2 sens de circulation, compte tenu du remplacement complet du mur de soutènement.

Les 2 550 usagers quotidiens ont emprunté des itinéraires de déviation par les cols des Bagenelles et du Bonhomme, ou par le tunnel Maurice-Lemaire géré par APRR pour lequel le passage est payant.

Des solutions mises en œuvre par la CeA

Consciente des désagréments occasionnés, la Collectivité européenne d'Alsace a négocié avec APRR un abaissement du tarif. Ainsi, les abonnés au tunnel ont bénéficié d'une remise de 60% du coût du péage, dont 10% à la charge de la CeA.

De même, et malgré des contraintes techniques importantes, une réouverture partielle de la RD459 a été mise en place dès le 16 septembre via un alternat, cependant interdit aux poids lourds.

Une réouverture de la RD459 retardée à cause d'imprévus

Le chantier a subi des retards suite à une cascade d'imprévus qui ont impacté les dates d'ouverture partielle de la route, puis de fin des travaux.

En effet, un éperon rocheux a dû être écrêté et une poche de mauvais matériau a été évacuée. Ensuite, la livraison des longrines réalisées sur mesure fut plus longue que prévue. Ces dernières supportent les glissières de sécurité.

La Collectivité européenne d'Alsace, consciente des désagréments, remercie les usagers pour leur patience et leur compréhension au regard des conditions de circulation rencontrées. Ces travaux complexes s'avèrent néanmoins indispensables à la sécurité de tous.